

Une nouvelle étude IDC prévoit 1500 nouveaux emplois et 1 milliard de \$ de croissance économique en Belgique, et ce en réduisant le taux de piratage de logiciels de 27 % à 17 % entre 2008 et 2011

Bruxelles, le 22 janvier 2008.

Selon des chiffres publiés par IDC aujourd'hui, près de 9,8 \$ milliards ont été dépensés en investissements informatiques en 2007 en Belgique. Représentant 2,4% du produit intérieur brut (PIB), ces dépenses ont été réalisées au profit de plus de 12.600 entreprises du secteur des technologies de l'information et près de 70.000 salariés dans le secteur informatique. Elles ont contribué à générer \$11,9 milliards de recettes fiscales liées à l'IT. Selon les prévisions, d'ici 2011, le marché de l'industrie informatique devrait progresser en Belgique pour atteindre \$ 12,195 milliards, 76.000 emplois et \$ 13.82 milliards de recettes fiscales liées à l'IT. Vous trouverez tous les détails concernant la croissance prévisionnelle annuelle entre 2008 et 2011 dans la fiche jointe.

Une diminution de 10 points (pour-cent) du taux de piratage de logiciels (actuellement 27%) en Belgique produirait un 'effet multiplicateur' et augmenterait les avantages économiques. Selon une nouvelle étude publiée aujourd'hui par la Business Software Alliance (BSA), cela contribuerait à créer 1500 nouveaux emplois et à générer \$ 340 millions de recettes fiscales et \$ 1 milliard de dépenses dans le secteur IT local au cours des 4 prochaines années.

La diminution du piratage de logiciels produit un effet multiplicateur vigoureux sur l'économie. D'une façon générale, les pays qui ont les taux de piratage de logiciels les plus bas ont aussi les secteurs IT les plus importants - en pourcentage du PIB. Selon les estimations d'IDC, chaque dollar dépensé pour l'acquisition de logiciels originaux prêts à l'emploi génère une dépense de 1,25 dollar supplémentaire pour des services tels que l'installation de logiciels, la formation du personnel et la maintenance. La plupart de ces avantages bénéficient à des sociétés locales de distribution et de services logiciels. En d'autres termes, la plus grande partie des avantages économiques de la diminution du piratage de logiciels reste donc dans le pays.

"Lorsqu'un pays prend des mesures pour réduire le piratage de logiciels, tout le monde en profite", explique Jacco Brand, Président de BSA Benelux. "La diminution du piratage de logiciels présente des avantages tangibles pour les gouvernements et les économies locales : augmentation du nombre et de la qualité des emplois, consolidation et sécurisation de l'environnement commercial, multiplication des contributions économiques de la part d'un secteur IT déjà vigoureux. C'est la raison pour laquelle nous sommes heureux de constater qu'il existe déjà en Belgique une nouvelle loi permettant de mieux lutter contre le piratage et la contrefaçon. Cette loi est entrée en vigueur le 10 janvier 2008. Nous nous réjouissons aussi de l'annonce faite la semaine dernière, selon laquelle la lutte contre la criminalité informatique, et contre le piratage en particulier, figure parmi les priorités absolues du plan 2008-2011 de sécurité nationale de la Belgique".

Selon l'étude IDC publiée par la BSA en mai 2007, 27 % des logiciels pour PC installés sur des ordinateurs personnels en Belgique en 2006 ne possédaient pas de licence. Les pertes engendrées par ce piratage sont évaluées \$ 220 millions, au détriment de l'industrie du logiciel. Une grande partie des efforts déployés par la BSA vise à sensibiliser les petites et moyennes entreprises (PME) quant aux risques et aux conséquences juridiques de l'emploi de logiciels pour PC sans licence.

En Belgique, la campagne www.risquedentreprise.be organisée par la BSA explique aux entreprises ce qui est légal et ce qui ne l'est pas. Sur ce site, la BSA met aussi gratuitement à disposition des outils qui aident les entreprises à régulariser leur situation. Les sociétés

qui s'inscrivent sur la page de légalisation www.risquedentreprise.be/legalisation bénéficient de 3 mois d'amnistie afin d'avoir le temps de se mettre en règle et d'acquérir les licences de logiciels supplémentaires nécessaires. Pendant cette période, la BSA garantit qu'aucune action juridique ne sera intentée.

"Diminuer le piratage de logiciels pour PC est capital pour les chefs d'entreprise et les PME si elles veulent réduire les risques économiques et juridiques encourus suite à l'utilisation de logiciels sans licence", explique John Gantz, Chief Research Officer chez IDC. "Le logiciel en tant que tel offre la particularité unique de créer de la valeur pour et dans d'autres secteurs de l'économie. Face à cette réalité, les décideurs devraient donc mettre tout en œuvre pour prendre les mesures nécessaires afin de réduire le piratage de logiciels et protéger ainsi les avantages économiques d'une industrie informatique nationale robuste, tant dans le segment des logiciels que des technologies de l'information en général. Il ne fait aucun doute que la diminution du piratage de logiciels produit des résultats tangibles, qui bénéficient à de vraies personnes confrontées à de vrais défis."

La BSA encourage les gouvernements à profiter des avantages économiques de la diminution du piratage de logiciel en prenant les mesures suivantes :

1. Mettre à jour la législation nationale sur les droits d'auteur afin de mettre en œuvre les obligations de la WIPO (World Intellectual Property Organization)
2. Créer de puissants mécanismes de mise en application selon les exigences de la WIPO, y compris des lois anti-piratage sévères
3. Affecter d'importantes ressources publiques au problème, y compris aux cellules nationales chargées de l'application des lois de protection de la propriété intellectuelle, à la coopération inter-frontalière, et à la formation approfondie de responsables locaux.
4. Améliorer l'éducation du public et le sensibiliser davantage, et
5. Montrer l'exemple en exigeant du secteur public qu'il utilise exclusivement des logiciels originaux.

La nouvelle étude BSA-IDC est disponible en ligne sur www.bsa.org/idcstudy et analyse les avantages économiques élémentaires de la diminution du piratage de logiciels pour PC dans 42 pays. La pierre angulaire de l'étude est le modèle d'impact du piratage (Piracy Impact Model) d'IDC, qui se base sur des éléments d'études de marché réalisées par IDC dans le monde entier à propos des dépenses informatiques et du piratage de logiciels, ainsi que sur d'autres informations concernant les niveaux de l'emploi et les recettes fiscales liés aux technologies de l'information.

###

A propos de la BSA

La Business Software Alliance (www.bsa.org) est la principale organisation pour la défense d'un monde numérique sûr et légal. La BSA est le porte-parole international de l'industrie des logiciels commerciaux et des constructeurs de matériel qui collaborent avec les fournisseurs de logiciels auprès des instances publiques et du marché international. Les membres de la BSA représentent l'une des industries au taux de croissance le plus rapide au monde. Les programmes de la BSA favorisent l'innovation technologique par le biais d'initiatives informatives et de campagnes qui visent à promouvoir les droits d'auteur, la sécurité Internet, le commerce et l'e-commerce. Parmi les membres de la BSA figurent notamment Adobe, Altium, Apple, Autodesk, Avid, Bentley Systems, Centennial Software, CNC, Corel, Mathworks, Microsoft, Monotype, O&O, Quark, SGS, Siemens PLM Software, Solid Works, Symantec, and Tekla.

A propos d'IDC

IDC est le principal fournisseur mondial de renseignements, conseils et événements relatifs aux marchés des technologies de l'information, des télécommunications et des technologies pour le grand public. IDC aide les informaticiens, les spécialistes et professionnels de l'informatique, les cadres et les investisseurs à prendre des décisions fondées pour leurs achats technologiques et leur stratégie d'investissement. Plus de 900 analystes IDC partagent leur expertise globale, régionale et locale en matière d'opportunités et de tendances technologiques et industrielles dans plus de 90 pays dans le monde. Depuis plus de 43 ans, IDC propose des perceptions stratégiques qui aident ses clients à atteindre leurs principaux objectifs économiques. IDC est une filiale d'IDG, société mondialement renommée en matière de médias, recherche et événements liés à la technologie. Pour tout complément d'information sur IDC, visitez le site www.idc.com

Si vous désirez en savoir plus (info presse), veuillez vous adresser à: Elke Jeurissen, Conseiller externe en communication auprès de BSA Belgique, 0476/505454, elke@grevendonk-jeurissen.be